



INTERSYNDICALE SUPAP-FSU/CFDT ANIMATION AG HISTORIQUE DES REV **GREVE MASSIVE DE L'ANIMATION DU 21 AU 24 MAI !**

L'AG massive des REV à l'appel de l'intersyndicale SUPAP-FSU / CFDT a réuni près de 200 REV représentant.es les 10 CASPE, jeudi 7 mars à la bourse du travail. **C'EST UN IMMENSE SUCCES ET LE PLUS GRAND RASSEMBLEMENT DE REV DEPUIS 2013 !**

ANALYSE SONDAGE

Nous avons tout d'abord fait une synthèse des 220 réponses à notre sondage qui dit énormément sur les conditions de travail dégradées et les rémunérations très insuffisantes des REV. Merci pour vos réponses et vos commentaires pendant l'AG.

SOUTIEN D'ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES

Ensuite, une représentante d'une association de parents d'élèves est intervenue pour expliquer le soutien des parents d'élèves à notre mobilisation, la diffusion d'un manifeste...et la **volonté de parents de nous soutenir lors des prochains rassemblements. C'est un appui important.**

REMUNERATIONS ET EVOLUTION DE CARRIERE

Nous sommes revenu.es sur les revendications portées par l'intersyndicale pour les REV sur les rémunérations et les possibilités d'évolutions de carrière.

La revendication principale reste la **catégorie A** pour les REV justifiée par les missions et responsabilités, mais également la **prime écoles complexes pour les oublié.es** (10 classes ou plus, TPS, UPE2A...), **l'augmentation de l'IFSE** pour tous.tes les REV, etc...

CONDITONS DE TRAVAIL

De nombreuses interventions de REV sur **l'augmentation de la charge de travail, la charge mentale, les conditions matérielles inacceptables** (nouvelles missions chaque année, travail le matin bien avant 11h, encadrement d'équipes en sous-effectifs, pas de bureaux, peu de soutien de la hiérarchie pour faire respecter l'accès à toutes les classes sauf 1 pendant les TAP et exiger que les enseignant.es ne soient pas présent.es en classe, ETC ETC...).

Dernière mission ajoutée : le portail **Paris Familles**. **Sur ce point, suites aux réunions houleuses REV/DE, la DASCO a déjà rétro-pédalé sur les missions exigées pour les REV** (plus de saisie quotidienne, saisie tous les 15 jours et uniquement sur les effectifs TAP), comme cela a été annoncé pendant le CST du 7 mars présidé par P. Bloche.

Les REV ont menacé de ne pas effectuer les tâches supplémentaires liées au portail Paris Familles si la DASCO n'accédait pas à leurs revendications.

ET MAINTENANT ON FAIT QUOI ?

Les REV ont bien compris que c'est par les mobilisations massives de novembre-décembre-janvier que les premières avancées ont été obtenues. L'AG a décidé à l'unanimité la mobilisation par la grève pour obtenir satisfaction sur de nouvelles revendications, et retenu à une très grande majorité les dates et modalités suivantes :

MOBILISATION SUPAP-FSU/CFDT : CONSEIL DE PARIS

TOUS.TES EN GREVE DU 21 AU 24 MAI 2024

DE 11H30 A 12H30 SUR L'INTERCLASSE

**GRAND RASSEMBLEMENT
JEUDI 23 MAI A 14H DEVANT L'HOTEL DE VILLE**

POUR L'AMELIORATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE REMUNERATIONS :

RÉMUNÉRATIONS ET CARRIÈRES

- **Catégorie A** pour les RAE/CTAE/ CMFAE, les REV et les adjoint.es éducatives de l'Action collégiens
- **Catégorie B** pour les AAAS et les ASEM, avec priorisation pour les animateurs.trices lecture et ressources
- L'augmentation de la **prime IFSE** pour tous les AAAS, ASEM, AAP, CAPSA
- L'extension de la prime « écoles complexes » aux REV travaillant dans des écoles de 10 classes ou plus, accueillant au moins une TPS, et conformément à l'engagement de la DASCO, aux REV travaillant en écoles accueillant au moins une classe UPE2A.
- **130 euros de prime** mensuelle pour les **animateurs.trices lecture**
- L'attribution d'une **prime** pour l'ensemble des collègues travaillant en **REP/REP+**
- L'attribution de **primes spécifiques** (personnels d'écoles polyvalentes, nombre d'enfants accueillis, nombre d'enfants à besoins particuliers)
- L'augmentation conséquente des **taux de vacation** pour les vacataires occasionnels

EFFECTIFS

- La **contractualisation** de tous les vacataires sur postes permanents (débouchant sur un CDI au bout de 6 ans)
- **1 REV B** par école, **1 REV S** par école, **1 animateur.trice lecture** par école, **1 ASEM** par classe
- L'augmentation du nombre de **REV S renforcés** déchargé.es sur tous les temps (à partir de 150 enfants sur l'interclasse et dans toutes les écoles polyvalentes)
- La mise en œuvre de **brigades de remplacement d'AAAS titulaires de plusieurs dizaines de collègues dans chaque CASPE** (avec une durée maximale du remplacement de deux semaines)
- Des **postes supplémentaires** de **CTAE et CMFAE** sur chaque CASPE et uniformisation de la dotation

CONDITIONS DE TRAVAIL ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

- Le **respect des taux d'encadrement** sur tous les temps et sur toutes les écoles, la **réduction des taux d'encadrement sur les TAP** à 1/8 en maternelle et 1/12 en élémentaire
- La **réduction du temps de travail** (augmentation du niveau de sujétion de nos métiers)
- Des **formations diplômantes** BPJEPS/DEJEPS/DESJEPS pour tous.les les professionnel.les de l'animation que nous sommes
- Du personnel dédié et formé pour l'**hygiène des enfants en maternelle** sur tous les temps péri et extrascolaires (extension des contrats des AREM)
- Des **éducateurs spécialisés** diplômés d'état DEES pour les enfants en situation de handicap
- Des **postes supplémentaires**, des **formations adaptées** ainsi que du **matériel pédagogique inclusif** pour l'accueil des enfants en situation de handicap et « à besoins particuliers »
- Des **temps de réunions** hebdomadaires incluant les **vacataires** et les **ASEM**.
- Le **choix** laissé à chaque **ASEM** d'effectuer ou non les **TAP**
- La **limitation des regroupements** d'accueils de loisirs en semaines extrascolaires
- **1 bureau pour chaque REV** avant la rentrée scolaire de septembre 2024
- L'**uniformisation** des missions et des procédures de recrutement des **personnels d'action éducative** (CTAE et CMFAE) sur l'ensemble des CASPE
- L'**évolution du nom** des REV en **DPE** (Directeur Péri et Extrascolaire)